

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 2 DÉCEMBRE 2024 À 18 H

AVIS est donné par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire, le lundi 2 décembre 2024 à 18 h.

La séance extraordinaire se déroulera à l'hôtel de ville, situé au 2870, boulevard du Curé-Labelle, à Prévost.

DONNÉ CE 28 NOVEMBRE 2024.

Caroline Dion, notaire
Greffière